

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 27 FEVRIER 1840.

N o. 7

SITUATION DU LIBAN.

DISCOURS DE M. LE COMTE DE M. DE MONTALEMBERT A LA CHAMBRE
DES PAIRS.

Je désire profiter du premier paragraphe de l'adresse qui se rapporte aux affaires extérieures du pays, pour appeler l'attention de la chambre et du gouvernement sur ce qui se passe dans le Liban.

La chambre daignera peut-être se rappeler qu'à la fin de la dernière session j'ai eu le triste avantage d'appeler le premier son attention sur les déplorable événements du Liban. Elle ne s'étonnera donc pas si je saisis, dans la session actuelle, la première occasion qui se présente à moi pour revenir sur ce sujet. M. le ministre des affaires étrangères, qui me fit alors l'honneur de me répondre, ne contesta rien de ce que j'avais dit. Il a pris, au contraire, l'engagement de faire respecter, autant qu'il le pourrait, les droits de l'humanité et l'honneur de la France, si profondément intéressé au sort des populations du Liban.

Je viens lui demander compte de ce qu'il a fait pour ces deux grands intérêts, et en même temps exposer à la chambre l'état actuel de la question, et ce qui s'est passé dans ce pays depuis que nous nous sommes séparés.

Il y a donc là deux points à envisager; l'état des chrétiens de ces contrées et la manière dont l'honneur de la France y est engagé.

Or l'état du pays a évidemment empiré. Je ne veux pas répéter ici les détails que j'ai déjà eu l'honneur de vous exposer. Je suppose que vous savez tout ce qui y a dans le Liban deux races distinctes et trois genres de districts: les districts druses, les districts maronites et les districts mixtes; et que vous savez tous encore que le gouvernement turc, suzerain de ce pays, y est intervenu soi-disant pour rétablir l'ordre; comme l'événement l'a prouvé, pour perpétuer et empirer le désordre.

Aujourd'hui où on est-on? Il ne s'agit plus d'une lutte entre deux populations rivales comme au printemps dernier, où elles étaient armées l'une contre l'autre; il s'agit des mesures prises par les Turcs eux-mêmes, par l'autorité souveraine ou plutôt suzeraine du pays. Eh bien, l'intervention de cette autorité a produit des malheurs plus grands et plus terribles, des attentats plus odieux, des violations plus flagrantes de tous les sentimens d'humanité et en mêmes temps de l'honneur et des intérêts de la France, que n'en avait produit la guerre civile entre les Druses et les Maronites; les troupes turques ont commis dans ces derniers mois, au vu et au su de tout le monde, et d'après les versions unanimes de toutes les correspondances, des attentats qui n'avaient point été commis ou qui du moins n'avaient pas été dépassés par l'insurrection et la guerre civile il y a quelques mois.

Vous comprenez donc la différence, messieurs, des deux situations. Il y a quelques mois il s'agissait d'une lutte entre deux populations ennemies, d'une lutte qui pouvait, qui devait même être terminée par l'intervention d'un troisième pouvoir qui était le pouvoir souverain. Aujourd'hui c'est autre chose, c'est l'intervention de ce gouvernement soi-disant régulier et souverain que nous avons à qualifier et à juger.

Aujourd'hui comme alors les résultats malheureusement sont les mêmes; les victimes aussi sont les mêmes. Or, ces victimes, c'est l'humanité outragée; ce sont les populations chrétiennes massacrées ou flétries, c'est encore l'honneur de la France sérieusement compromis.

Et tous ces malheurs peuvent être, principalement attribués à la mission d'un diplomate, d'un fonctionnaire turc dont le nom est connu depuis quelques années dans l'histoire diplomatique de nos jours; c'est Chékib-Essendi. La mission de ce personnage avait été offerte aux représentans des puissances à Constantinople comme un gage de sécurité, de progrès, de paix dans le Liban. Sans doute que ces représentans n'ont pas été informés des mesures qu'allait exécuter ce fonctionnaire. Je ne puis pas me figurer qu'ils aient été dans le secret du projet de désarmement général du Liban que Chékib-Essendi a exécuté dès son arrivée en Syrie; car certainement ces ambassadeurs n'auraient pas pu ignorer que ce désarmement était en lui-même une calamité pour ce pays.

En effet, on conçoit parfaitement qu'un désarmement effectué au détriment de populations agitées soit un bienfait dans un pays civilisé, au milieu d'un peuple de race européenne; on conçoit parfaitement que d'ôter les armes à des gens qui s'entre-orgorgent en Europe, c'est leur rendre un grand service; mais il est impossible d'admettre cette idée, pour peu qu'on connaisse l'Orient, comme doivent le connaître non-seulement les voyageurs,

mais surtout les ambassadeurs et les résidens européens à Constantinople. Tout le monde comprend que, dans un pays où il ne peut y avoir aucune police préventive, où il y a tout au plus une police répressive, et laquelle encore? l'usage des armes pour la libre défense de chacun est une nécessité sociale. Tous ceux d'ailleurs qui connaissent l'Orient savent que pour un Oriental, être privé de ses armes, c'est véritablement être privé d'une portion de sa vie.

Et pourquoi? par une raison toute simple. C'est qu'un homme désarmé est dans toutes ces contrées une sorte de victime livrée d'avance à tous ses ennemis, et privé de ce qui est à la fois le signe de la dignité et de la force.

Encore si cette mesure, quelque fâcheuse et quelque impolitique qu'elle fût en elle-même, eût été exécutée avec sincérité, avec bonne foi et égalité, elle aurait pu être tolérable.

Mais c'est précisément le contraire qui est arrivé. Cette mesure a été exécutée de telle sorte, que les populations chrétiennes y ont été seules soumises, que les Druses ne l'ont endurée que très-partiellement, et qu'à l'heure qu'il est, ils ont conservé la plus grande partie de leurs armes, c'est-à-dire que des deux races, la plus sanguinaire est restée armée; les agresseurs, les bourreaux ont conservé tous les moyens de nuire: il n'y a eu de désarmé que les victimes.

C'est le 16 octobre dernier que le ministre ottoman a commencé ses opérations par un désarmement, soi-disant général, et en même temps par l'arrestation des cheicks chrétiens; arrestation contre laquelle a protesté avec raison l'agent de France, le 24 du même mois. Je le crois du moins; M. le ministre des affaires étrangères me rectifiera si, comme on doit s'y attendre, je commets quelques erreurs de détail. Cette arrestation et le désarmement ont été simultanés. Eh bien, malgré ce désarmement, d'après toutes les correspondances, à la fin de novembre, les cheicks druses et leurs dépendans à Beyrouth même, et dans les environs, avaient conservé leurs armes, tandis que les cheicks chrétiens sont restés privés des leurs. On verra tout à l'heure combien cette inégalité a été flagrante, et les suites horribles qu'elle a eues. Non-seulement la mesure n'a pas été exercée au détriment des Druses, mais elle l'a été avec une barbarie monstrueuse vis-à-vis de la population maronite.

Voici comment on y a procédé;

On a pris les états de population de l'année 1840, avant les guerres civiles, avant toutes les pertes que différens événements ont fait essuyer à la population dans ce pays. On a dit: Telle village avait 150 hommes en état de porter les armes en 1840, il faut qu'il livre 150 fusils. Les habitans de ce village répondaient: Nous ne sommes plus 150 hommes en état de porter les armes, nous sommes seulement 50 ou 60, c'est donc 50 ou 60 fusils seulement que nous devons livrer, et encore ne les avons-nous plus.— Peu importe, leur répondait-on, il faut les fournir; trouvez-les comme vous pourrez: sinon vous serez bâtonnés, torturés, vous, vos prêtres, vos femmes, vos vieillards; si vous n'avez pas de fusils, il faut en acheter pour nous les donner. J'oubliais de dire que les Maronites, qui ne sont pas une race très-belligère, avait été pour la plupart désarmés dans la dernière guerre civile.

Les Druses étaient détenteurs d'une grande partie de leurs armes; ils ont été chez ceux qui les avaient dépossédés; ils leur ont dit: Voilà de l'argent, rendez-nous nos fusils. Cela a réussi dans certaines circonstances. On a vu même des paysans maronites venir à Beyrouth et ailleurs acheter des fusils afin de pouvoir les donner aux Turcs.

Mais tout cela n'a pas suffi. Quand ils ont eu épuisé leurs ressources, quand ils eurent donné tout ce qu'ils possédaient pour acheter des armes, on a employé envers eux toutes les cruautés imaginables. Notez bien que c'est un gouvernement régulier qui procède ainsi; je ne parle pas des exploits d'une bande de sauvages ou de brigands, je parle des agens, des représentans de la Porte-Ottomane. Comme le chiffre établi par le ministre ottoman n'avait pas été atteint, c'est alors que, pour contraindre à livrer les armes qu'on supposait cachées, l'autorité turque a lancé sur ces malheureuses populations des troupes régulières qui, avec l'aide des Druses, ont commis toutes ces horreurs qui ont soulevé l'opinion publique et n'ont pu échapper à votre attention.

Je voudrais pouvoir me dispenser de les rappeler à la tribune, car c'est une tâche trop douloureuse, et qui révolte tellement tous les sentimens de